



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles

Question écrite n° 72513

## Texte de la question

M. Jean Charroppin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet du retard pris par ses services concernant une demande d'extension d'un accord national mettant en oeuvre un régime collectif de prévoyance, au profit du personnel non cadre des industries charcutières et traiteurs. Cette organisation professionnelle, membre de la Fédération française des industries charcutières, traiteurs, transformateurs de viandes (FICT) souhaiterait l'entrée en application de cet accord conclu par la FICT, le 7 mars 2001. Il souhaiterait savoir quand la direction de la sécurité sociale au sein du ministère envisage d'examiner ce texte qui lui a été transmis fin mars.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Charroppin](#)

**Circonscription :** Jura (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72513

**Rubrique :** Économie sociale

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 4 février 2002, page 527